

N°475

du 24
Février
2012

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Editorial

Par Koffi
SOUZALUTTER CONTRE LA DESTABILISATION DE
L'AFRIQUE PAR LA CRIMINALITE

Le président Faure Gnassingbé assume au nom du Togo la présidence du Conseil de sécurité des nations unies. Il lui est revenu à ce titre de diriger les travaux d'une importante réunion de l'Organisation sur les conséquences de la criminalité organisée sur la paix et la stabilité de l'Afrique.

En préliminaire, le Chef de l'Etat togolais s'était exprimé devant le groupe africain de l'organisation internationale fort de 54 Etats pour l'inciter à l'unité. «Les membres africains du Conseil de sécurité devraient continuer de travailler, en parfaite synergie, afin que le Conseil apporte des solutions appropriées aux questions africaines qui figurent à son agenda»

Cette cohésion est d'autant plus nécessaire que la situation dans plusieurs pays est dramatique.

De nouvelles menaces comme la piraterie en mer se développent. Dans le Sahel en particulier, les activités des groupes rebelles connaissent un regain d'intensité à la suite de la crise libyenne qui a entraîné un flux considérable d'armes de tous calibres dans la région. Des activités terroristes meurtrières ont cours au Nigéria et au Sahel. On ne peut négliger également les problèmes liés au transit de la cocaïne et à la production de drogues de synthèse dans ces deux régions: le trafic de cocaïne transitant par l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale génère à lui seul environ 900 millions de dollars par an. C'est dire la complexité de la lutte à engager pour endiguer le crime organisé en Afrique de l'Ouest et dans la région sahélienne.

Devant ce défi, le président togolais a proposé une action vigoureuse de l'ONU et une plus grande mobilisation de la communauté internationale contre la «criminalité transnationale organisée» en Afrique de l'Ouest et au Sahel grâce à la création d'un «Groupe de contact international», ayant un réel pouvoir de coordination des actions menées.

Le débat ainsi mené de main de maître a permis de dégager les lignes de force d'une meilleure action de l'ONU pour endiguer la criminalisation rampante de l'Afrique.

P.3 Affaire de tortures / Fini l'imbroglie

Place maintenant à la mise en œuvre des 13 recommandations

** La CNDH promet de faire un suivi régulier d'exécution.*

P.4 La crise alimentaire au menu d'une
réunion d'urgence de l'Uemoa

Une aide directe
de 10 milliards Cfa
attend le Togo
et les siens



Des membres de la CNDH. Au micro, Dr Tchatchaa Tchangai, Vice-président

P.4 Après le premier coup de
pioche manqué de l'Autorité

L'axe Dapaong-Mandouri
attend toujours de
démarrer ses travaux

** Sur un financement de près
de 40 milliards Cfa, 12 milliards
déjà approuvés par la Boad.*

P.3 Gestion des finances publiques

Juste 33% d'avancement
des réformes pour toute
l'année 2011

P.4 A peine effective officiellement

Une 1^{ère} anomalie après
l'institutionnalisation de
l'agrément dans les B&TP

REPÈRES

En environnement le Togo prépare déjà " Rio+20 "

Un colloque national sur le développement durable, en prélude au sommet de Rio en juin 2012, initié par l'Institut International de Droit d'Expression et d'Inspiration Française, branche Togo (IDEF-Togo) s'est tenu les 16 et 17 février à Lomé.

Il a regroupé des autorités ministérielles, acteurs et partenaires au développement, des représentants du corps diplomatique, des juristes, avocats et membres de défense des droits de l'Homme et des organisations de la société civile. Placée sous le thème, "La promotion du développement durable, luxe ou nécessité pour l'Afrique ?", cette rencontre a permis aux membres de l'IDEF-Togo de réfléchir sur la politique nationale de développement durable et de partager avec les partenaires locaux et étrangers présents, les pratiques relatives à la prévention de l'environnement. Il s'agit également pour les participants de débattre sur le thème en vue de l'adoption d'une démarche commune pour la résolution efficace des calamités naturelles. Les délégués ont écouté plusieurs communications entre autres, "Le droit à l'environnement, un droit de l'Homme ; la politique nationale en matière du développement durable ; protection de l'environnement, moteur du développement économique et les énergies renouvelables pour une opportunité pour l'Afrique". Ils ont également suivi des exposés portant sur la contribution des industries chimiques et des sociétés de la Zone Franche à la promotion de l'environnement et la couverture par les compagnies d'assurance des catastrophes naturelles. Le directeur de cabinet du ministère de l'Environnement, Ouro-Djéri Essowè a relevé que le Togo a élaboré la stratégie nationale de développement durable, validé en septembre 2011. " Cette stratégie prend en compte tous les secteurs de développement du pays et vise à bâtir une société fondée sur le développement économique et social harmonieux et supportable pour l'environnement ans le respect des principes culturels d'ici 2030 ", a-t-il ajouté. Il a félicité les organisateurs et invité les uns et les autres à s'approprier les résultats des échanges pour défendre le Togo à la conférence des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra à Rio sous le nom de " Rio + 20 ". Le président de l'IDEF-Togo, Akuété Santos a indiqué que le développement durable doit tenir compte des générations futures. Créée en juin 1964, IDEF est une association de juristes francophones qui partagent les mêmes valeurs et développent une coopération solidaire en vue de contribuer au développement de leurs pays.

5.660.000.000 de FCFA du Japon au Togo

Le Japon et le Togo ont conclu, le vendredi 17 février à Lomé un accord de coopération sur l'octroi d'un don du gouvernement du Japon à l'Etat togolais pour l'adduction d'eau potable.

D'un montant de cinq milliards six cent soixante millions (5.660.000.000) de FCFA, ce don est destiné à l'exécution du " projet d'approvisionnement en eau potable et assainissement en milieu rural et semi-urbain dans les régions des Savanes et Maritime ". Il permettra la construction de cent (100) nouveaux forages hydrauliques équipés de pompes motricité humaine, de dix (10) mini-adductions d'eau avec 68 bornes fontaines dans les préfectures de Tandjouaré et Kpendjal. Acela s'ajoute la réhabilitation de cinquante (50) anciens forages dans le Vo (Maritime). Avec la réalisation de ces ouvrages, la population desservie passera à 77.000 personnes dans les Savanes et à 23.000 dans la Maritime. L'objectif de ce projet est de contribuer à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et à la réduction du nombre de personnes souffrant de maladies d'origine hydrique. Il contribuera également à dispenser des corvées d'eau les femmes et les filles qui mettront à profit le gain de temps pour les activités génératrices de revenus et les études. Les documents ont été paraphés par le chargé d'affaire de l'ambassade du Japon, Kazuhiko Mishiuchi, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et la Coopération, Elliott Ohin et son homologue de l'Eau, de l'Assainissement et l'Hydraulique Villageoise, Zakari Nandja. M. Mishiuchi s'est félicité des efforts entrepris par le gouvernement togolais en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) conformément à la déclaration du millénaire de l'ONU qui prône la réduction de moitié la population dépourvue d'accès à un approvisionnement en eau potable d'ici à 2015. Il a rassuré les autorités togolaises de la volonté du Japon à poursuivre et à renforcer les relations de coopération entre les deux pays. Le ministre d'Etat Ohin a déploré le fait qu'environ 884 millions de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et que près de 1,5 million d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année dans le monde du fait de maladies hydriques liées à l'absence des d'assainissement. Il a loué les efforts du gouvernement qui a mis en place une politique d'installation d'infrastructure en eau potable sur toute l'étendue du territoire national. Le ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hydraulique Villageoise, Zakari Nandja a au nom du gouvernement témoigné sa gratitude à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) pour cet accord de don.

Des moyens de locomotions pour les ASC du Haho

Deux cents Agents de Santé Communautaire (ASC) du district sanitaire de Haho ont reçu chacun un vélo le vendredi 10 février à Notsè dans le cadre du projet " Renforcement des services de prévention et de prise en charge du paludisme pour un accès universel " au Togo.

Ce projet financé par la Banque Mondiale est mis en œuvre dans la région des Plateaux par Plan Togo et le ministère de la Santé. Il a pour objectif de doter les ASC d'un moyen de déplacement afin de faciliter leur travail sur le terrain. Ces agents ont pour mission d'assurer les premiers soins, sensibiliser les communautés surtout éloignées des formations sanitaires sur la lutte contre le paludisme afin de réduire de 70% d'ici à 2015 la morbidité et la mortalité. Le préfet de Haho, Awo Tchangan a salué ce don qui vient appuyer l'effort du gouvernement dans le domaine de la santé. Il a par ailleurs remercié la BM à travers Plan Togo pour son apport multiforme en faveur du bien-être de la population. Il a émis le vœu que Plan Togo élargisse ses zones d'action dans toute la région des Plateaux, pour permettre aux autres préfectures de bénéficier de ses réalisations. Le directeur préfectoral de la Santé, Dr Sodji Adolphe a souligné que les ASC constituent une condition essentielle à la réussite des programmes de santé comme la lutte contre l'onchocercose, l'augmentation de la couverture vaccinale et l'éradication de la dracunculose. Il a rassuré le donateur que ces vélos vont aider à renforcer l'élan du travail des ASC.

Musique

Eric MC en live ce 25 février au Centre culturel Denyigba

Sous ses apparences rebelle et voyou, Eric MC est pourtant le plus stylé, éclectique et rangé des rappeurs togolais. Il est l'un des premiers, sinon le premier, à donner une certaine originalité au hip hop made in Togo. De sa musique underground à la sortie de son premier album, il a su faire preuve d'une esthétique de la recherche où la musique est bâtie, certes, sur des sonorités occidentales, mais aussi sur la langue, le mina-ewé. Des textes qui dénoncent tour à tour le chômage des jeunes, la pédophilie, le sida ou l'absence de démocratie en Afrique. Des textes d'un fort engagement qui l'aurait forcé, un

temps, à s'exiler en Suisse. Ses deux albums les plus connus, Adjamof (2002) et Mibomof (2005), lui ont assuré la notoriété, le premier lui ayant fait gagner deux Awards au Togo Hip Hop.

Son dernier album manque de cette verve des premiers, notamment les clips, l'artiste s'est laissé un peu aller à la mode rappeurs afro-américains. Mais il est un pur plaisir d'écouter Eric MC et de le voir sur scène.

Il se produit au centre culturel Denyigna, demain soir, en compagnie de Eedem Bones, 3Ezzo, Virus, Nagazaki, Black Trinity, etc...

Cinéma

Vivien Tomi passe au cinéma

Il aura tout fait dans sa vie, ce Vivien Tomi : l'écriture, le théâtre, le journalisme, et, maintenant, le cinéma ; le tout avec, parfois, sinon souvent, très peu de réussite. On ne sait pas encore ce que l'avenir lui réserve dans d'autres métiers. Mais il s'agit

des sentiments, traités de façon humoristique.

Un effort à saluer et à encourager. La production cinématographique nationale est assez pauvre, et le public trop envahi par les feuilletons burkinabé et ivoiriens.



d'un homme courageux, très déterminé. Au cinéma, il vient avec "Le Retour", un téléfilm ; sortie probable ce 9 mars 2012. Trois mois de tournage ont suffi. Il s'agit de mini feuilletons sur des thèmes de société touchant la politique, la mode,

" La qualité d'un film commence d'abord par la qualité du scénario ", explique Emmanuel Vivien Tomi à notre confrère Republicoftogo.

Le film sera diffusé au Togo et dans les pays de la sous-région.

Langage/Société

"Mademoiselle" invité à disparaître

Il faudra désormais appeler toute personne de sexe féminin, " Madame ". Le terme "Mademoiselle", sera traité bientôt comme un usage vieilli dans les dictionnaires. Une circulaire du premier ministre français, François Fillon, demande la disparition progressive des termes "mademoiselle", "nom de jeune fille" et "nom d'épouse" des formulaires administratifs.

La circulaire de Matignon invite donc les ministres concernés et les préfets à "donner instruction" aux administrations "d'éliminer autant que possible de leurs formulaires et correspondances les termes 'mademoiselle, nom de jeune fille, nom patronymique, nom d'épouse et nom d'époux". Ils seront remplacés par "madame", "pris comme l'équivalent de 'monsieur' pour les hommes, qui ne préjuge pas du statut marital de ces derniers", par "nom de famille" (dans le Code civil depuis une loi de 2002) et par "nom d'usage" car les termes "nom d'époux" et "nom d'épouse" ne permettent pas "de tenir compte de manière adéquate de la situation des

personnes veuves ou divorcées ayant conservé (...) le nom de leur conjoint".

Il s'agit d'un bouleversement social important et une avancée notable dans la lutte des femmes pour la justice et l'équité. Avant "Madame" désignait la femme qui est passée devant le maire, et le terme suivait forcément le nom de son époux. Une première avancée avait demandé qu'on mette Madame X épouse Untel. Les femmes s'offusquent de ce que cette exigence sociale ne s'applique pas à l'homme.

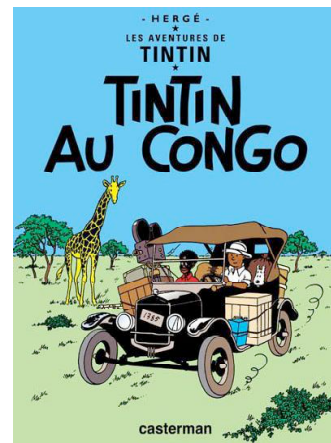
C'est une libération pour les femmes. Le terme mademoiselle est vraiment gentil pour les filles de 13 à 25 ans, mais passée cet âge, il est franchement ridicule d'affubler ainsi une femme. Or, il est admis dans les sociétés francophones, que la femme même à 70 ans est appelée Mademoiselle si elle n'est pas mariée. Souvent on va même plus loin en l'appelant "vieille fille", comme si le fait de ne pas avoir de mari est une infamie. C'est d'ailleurs ce qui pousse souvent certaines femmes à garder le nom de leur ex même en cas de divorce.

Bande Dessinée

Tintin au Congo sera toujours édité

Le tribunal de 1ère instance de Bruxelles a mis un terme à une saga juridique de près de 5 ans opposant Bienvu Mbuto Mondondo à la SA Moulinsart, administrateur des droits sur l'œuvre d'Hergé [ndlr : Georges Rémi]. Ce ressortissant congolais demandait l'interdiction d'éditer le deuxième titre de la série d'Hergé, jugé "raciste et xénophobe". La justice belge a tranché vendredi [ndlr : 10 février 2012] : la bande dessinée Tintin au Congo pourra continuer à être publiée.

L'article rappelle que "quelques semaines auparavant, la bande dessinée avait déjà suscité des débats dans plusieurs pays. Une chaîne de librairies active en Grande-Bretagne et aux États-Unis avait ainsi décidé de déplacer l'ouvrage de ses rayons "enfants" vers ses rayons "adultes" et d'y apposer un bandeau d'avertissement. Un éditeur sud-africain [ndlr : Human & Rousseau] avait par ailleurs renoncé à faire paraître la BD en afrikaans. Quelques mois plus tard, Tintin au Congo sera



retiré des rayons d'une bibliothèque new-yorkaise".

Au cœur de nombreuses polémiques, l'album continue à être défendu "notamment en Afrique, où de nombreux objets dérivés inondent les marchés de souvenirs locaux. La ministre congolaise de la Culture, Jeannette Kavira Mapera, avait ainsi qualifié la bande dessinée de "chef-d'œuvre" lors de l'ouverture du premier festival de la BD de Kinshasa, en octobre 2010".

Ca chuchote

Elias Damawuzan en résidence artistique au Canada

Le musicien de jazz, Elias Damawuzan est lauréat d'une bourse UNESCO-ASCHBERG 2012. Il vient de s'envoler pour une résidence artistique de création de 3

mois à Montréal au Canada. Elias Damawou, un fidèle de Miles Davies, est le leader du groupe Abilafo. Il a déjà produit un premier album sorti en France, il y a deux ans.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Affaire de tortures / Fini l'imbroglio

Place maintenant à la mise en œuvre des 13 recommandations

*** La CNDH promet de faire un suivi régulier d'exécution.**

Sylvestre D.

Il est inévitable qu'un contexte fait de tension, d'imbroglio, d'incompréhension et de déficit de confiance a des répercussions sur le développement. Il préoccupe les partenaires et les investisseurs. Le président de la CVJR, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, en faisait déjà cas dans le cadre strict des dépositions en septembre 2010. Dans le contexte actuel du désordre créé par le double rapport sur les allégations de tortures à l'Agence nationale de renseignements (ANR), l'effet spontané créé a été le manque de confiance entre les citoyens et leurs gouvernants. Plus est, à juste titre, l'Union européenne s'en est préoccupée, exigeant des clarifications pour « éviter que cette situation ne nuise au climat de confiance et d'apaisement indispensable au processus de démocratisation et à la tenue d'élections libres et transparentes ». Avec la publication du vrai rapport par la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), et surtout la révélation par Koffi Kounté des menaces venant de l'entourage du Chef de l'Etat, on a vite vu une dénaturation du rapport par l'équipe dirigeante. Le texte ayant transité par le ministère de la Justice, atterri à la Primature et publié sur le site gouvernemental. Mais, qui a travesti le texte, qui n'a pas intérêt à voir la vérité jaillir, qui fait les menaces ? Depuis cette rencontre de précision entre le Gouvernement et la CNDH, le 22 février dernier, il est écrit quelque part qu'il ne faut pas trop chercher le faussaire, le mauvais génie. « Nous n'avons pas cherché à savoir cela, parce que ce n'était pas pour nous - membres de la CNDH, qui sommes encore sur place - une préoccupation majeure », répond Me Sylvain Mensah Attoh, membre de la CNDH, dans une interview à *Savoirnews.net*. Même si, pour d'autres, il faut forcément situer les responsabilités pour éviter la récidive et l'impunité.

La CNDH maintient n'avoir produit qu'un seul rapport, celui posté sur son site internet. Il faut désormais s'en tenir à ce fait et franchir le pallier suivant, la mise en œuvre des 13 recommandations formulées, pour ne plus rêver des actes de torture qui sont, de surcroît, un crime imprescriptible contre les autorités au moment de leur survenance. L'Exécutif l'a promis dès le départ, mettant ainsi dans la balance sa bonne foi à éradiquer la pratique. En tout cas, la CNDH y veillera : « la Commission nationale des droits de l'homme se fera fort de faire le suivi de sa recommandation et de veiller à ce qu'elle soit mise en œuvre », dixit Me Attoh Mensah. Et



Dr Tchatchaa Tchangaï (au micro) et Me Sylvain Attoh-Messan (en costume) de la CNDH

de rappeler les trois missions de la CNDH : promouvoir, défendre ou protéger les droits de l'Homme, mais aussi donner des conseils au Gouvernement en matière des droits de l'Homme. « Dans de pareils cas, lorsqu'un rapport est commandité ou un rapport est établi et que des recommandations ont accompagné les conclusions de la Commission ; et bien, la Commission fait un suivi assez particulier et assez permanent des recommandations. Et lorsque les recommandations ne sont pas mises en œuvre par le Gouvernement, nous prenons la peine de le rappeler à ses obligations aussi bien nationales

qu'internationales. Parce qu'aujourd'hui, il s'agit d'une question de souveraineté et de crédibilité de notre pays. Donc, la CNDH se fera fort de faire le suivi de ces recommandations et de veiller à ce qu'elles soient mises en œuvre. Et si ce n'est pas le cas, nous ferons appel, selon nos procédures, aux autorités compétentes pour qu'elles puissent intervenir pour le respect de ces recommandations en vue d'un apaisement social », ajoute-t-il.

En rappel, au rang des 13 recommandations, prendre des sanctions exemplaires à l'encontre de toutes les personnes ayant

participé directement ou indirectement à la commission des actes incriminés, procéder à une juste réparation des victimes, faire faire un suivi psychologique des victimes, réviser le statut de l'ANR de manière qu'elle ne se consacre exclusivement qu'aux faits et actes concernant la sûreté de l'Etat, limiter le pouvoir de l'ANR aux missions d'interpellation et d'investigation en confiant la détention à une structure des forces de sécurité (police ou gendarmerie), prendre des mesures pour qu'à l'avenir les lieux de détention soient strictement soumis à un contrôle judiciaire, prendre toutes mesures afin de faciliter la visite des lieux de détention ou d'exécution des sanctions disciplinaires par la CNDH et les ODDH, construire des bâtiments modernes répondant aux caractéristiques de lieu de garde à vue ou d'exécution de sanctions disciplinaires pour les Forces armées, créer une inspection interne des droits de l'Homme au sein des FAT et de la police, équiper la gendarmerie et la police judiciaire d'outils modernes d'investigation, moderniser la capacité de recherche de la police scientifique, procéder à la révision du Code pénal afin d'y ériger la torture en infraction pour asseoir une base légale de poursuite judiciaire pour les actes à venir, etc.

Gestion des finances publiques

Juste 33% d'avancement des réformes pour toute l'année 2011

Le constat est devenu récurrent à toutes les rencontres sur l'état des réformes au Togo. Des pesanteurs continuent de gripper la machine depuis que l'aventure a commencé en 2008 avec la création du Secrétariat permanent pour le suivi des politiques des réformes et des programmes financiers (SP-PRPF). Pour la 4^{ème} fois, les acteurs des réformes (points focaux, délégués ministériels et des institutions, représentants du secteur privé et des ONG) se sont retrouvés, le 21 février à Lomé, pour lire le rapport de mise en œuvre au second semestre 2011. Et c'est là qu'il est dit que sur les 54 mesures prévues pour toute l'année 2011 dans le plan d'actions actualisé, seules 18 sont déjà réalisées. 16 mesures n'ont pas été mises en œuvre. Au-delà du chiffre, l'exercice a consisté jusqu'à hier à discuter des réformes au sein des différents départements ministériels, en isoler les zones d'étranglement et identifier les pistes de solution. On apprend ainsi que les offres pour deux des quatre banques à privatiser (Utb et Btd) ont été reçues en janvier 2012 et les évaluations sont en cours avant le lancement des appels d'offres pour les deux



Mongo Aharh-Kpessou, SP-PRPF

autres banques (Btci et Bia-Togo). Ce qui n'a pas empêché le Représentant résident de la Banque mondiale au Togo, Hervé Assah, d'en appeler à une accélération de la réforme du secteur bancaire. « Concernant la gestion des finances publiques, nous notons avec satisfaction les bons résultats qui ont été réalisés. Nous tenons aussi à féliciter le Gouvernement togolais pour les

efforts consentis pour accroître le budget d'investissements publics qui a connu un taux d'accroissement très significatif. Mais les efforts doivent se poursuivre, notamment pour mieux gérer l'expansion des activités de la Direction générale des impôts sur les activités douanières, mieux coordonner le budget sur le plan interne, et assurer une meilleure cohérence du processus de

réforme de la gestion des finances publiques », a-t-il ajouté.

L'invisible Cour des comptes est pourtant opérationnelle. Elle a examiné les comptes de gestion 2007 et produit son rapport sur l'exécution de la loi de finances 2007 à l'Assemblée nationale. Les comptes de gestion 2009 et 2010 lui sont transmis en septembre 2011. La même phrase était écrite en novembre 2011 au moment de publier le rapport de mise en œuvre des réformes au premier semestre 2011 (7 mesures réalisées sur les 54 prévues). Seulement, il est surprenant de croire à un sans-faute dans les comptes, car plus difficile de savoir s'il y a des fautifs et des sanctions appliquées.

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'on continue de placer l'absence de ressources financières comme principal obstacle des réformes, en plus de la volonté qui manque dans des départements ministériels. Sur les 500 millions de francs Cfa prévus en 2011, seuls 200 millions ont pu être trouvés. Qu'à cela ne tienne, à titre d'exemples, de façon sectorielle, 77,5% de réalisation à la Fonction publique et réforme administrative : comité ad hoc mis en place pour l'archivage et gestion

électronique des documents, phase physique du dénombrement des agents publics sur le terrain réalisée, etc. Aux Affaires étrangères, l'élaboration de la Stratégie nationale de la diaspora n'a pas connu de début d'exécution à cause de l'implication d'un grand nombre d'acteurs publics et privés dans la définition des grands axes et du manque de financement.

A la Santé, on applaudit les outils actualisés tels que le Plan national de développement sanitaire (PNDS) et le Cadre de dépense à moyen terme (CDMT), pourtant un outil essentiel dont ne disposent pas encore beaucoup de départements. A l'Administration territoriale, on brandit en décentralisation la création du Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT) et l'avant-projet de loi portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales en cours de finalisation. Et dire que ce dernier texte était dit finalisé lors de la revue de novembre 2011. Va-t-on finalement tenir les locaux en 2012, vu que la délimitation des communes rurales n'est pas encore claire par rapport aux étendues actuelles des villages et cantons.

VERBATIM Par Eric J.

Question de bonne foi

Le gouvernement togolais est ébranlé par une affaire de rapports créée par le président de la Commission nationale des droits de l'Homme, Cndh, M. Koffi Kounté. L'homme a participé à la rédaction de deux rapports, l'un, le faux était signé et paraphé par lui seul et destiné au gouvernement et l'autre, le vrai, paraphé et signé avec le rapporteur de la Commission était, lui, destiné au site de la Cndh.

En effet, au cours du procès de l'affaire de tentative d'atteinte à la sûreté de l'Etat togolais, les accusés, majoritairement, ont évoqué des cas de tortures et de traitements inhumains et dégradants à eux infligés par certains éléments de l'Agence nationale de renseignement, Anr. Les avocats de la défense ont même brandi cet argument de tortures pour demander la relaxe pure et simple de leurs clients.

A la fin du procès, le gouvernement togolais, sensible aux respects des droits de l'homme dans le pays, a instruit le Garde des sceaux, Me Tchitchao Tchelim, ministre de la justice, de diligenter une enquête sur la véracité de ces allégations. Ce travail a été confié à la Cndh.

Le samedi 18 février, le gouvernement togolais a rendu public le rapport de cette enquête sur le site Internet gouvernemental. Le lendemain, curieusement, un autre rapport a été publié sur le site Internet de la Commission. Ainsi naît la polémique de « deux rapports pour une enquête. »

Ce sont deux rapports comportant la même méthodologie d'enquête, les mêmes personnes interrogées, mais des conclusions et recommandations différentes qui ont étonné plus d'un et ont fortement stupéfié le gouvernement.

Immédiatement, le gouvernement a réagi le lundi 20 février en publiant un communiqué dans lequel il a promis « faire la lumière sur cette publication de deux rapports différents par la CNDH. » Le lendemain mardi, le Premier ministre a reçu une délégation des membres de la Cndh conduite par son vice-président. L'étape de la clarification s'est très bien déroulée puisque les membres de la Cndh ont remis officiellement le vrai rapport au Chef du gouvernement. Et c'est celui publié sur le site de la Commission.

Le gouvernement en a pris acte et comme il s'est engagé, dans son communiqué du 18 février 2012, il étudiera tout rapport, quel qu'il soit, en toute objectivité et prendra des mesures concrètes permettant de consolider l'Etat de droit au Togo.

Visiblement, le gouvernement affiche une sérénité dans cette affaire. Il a cru au rapport qui lui a été transmis et l'a publié intégralement sans se rendre compte qu'il a été rédigé « sous menaces » comme l'a affirmé plus tard M. Kounté en cavale. Malgré tout cela, le gouvernement a reçu facilement le vrai rapport remis par le vice-président de la Cndh pour en tirer toutes les conséquences. Ce n'est qu'une question de bonne foi.

Sur les principaux marchés de Lomé

Le maïs en grains crus veut faire mentir l'ANSAT

Jean Afolabi

Il a failli créer la psychose il y a quelques jours sur les marchés de la capitale. Mais malgré les assurances de l'Agence nationale pour la sécurité alimentaire au Togo (Ansats) - pour lutter contre la spéculation -, le maïs en grains crus, l'un des produits essentiels à Lomé, déroule sans gêne sa tactique haussière. Du moins pour le mois de janvier, comparé à celui d'octobre, ou même de décembre. D'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale, le kilogramme de ce produit était livré, en octobre dernier, à 166 francs Cfa sur les principaux marchés de la capitale. Il y est resté pour le mois qui a suivi. Avant de faire un crochet à 190 francs le kilogramme en décembre. Les rumeurs ont alors commencé à pointer du doigt les spéculateurs, ces commerçants qui jouent sur la pénurie artificielle et les prix. Mieux, en janvier, d'après les statistiques, le kilo du maïs a été livré à 213 francs. Scandale, crie l'Ansats. Déclarations et conférences de presse ont été déployées pour rassurer la population. Il y a tout de même une certitude : en glissement annuel, le maïs en grains crus est plus cher en janvier 2012 qu'à la même période en 2011 où le kilo pointait à 180 francs. Dire que nous



Un étalage de maïs blanc

sommes encore loin de la période des prochaines semences... L'Ansats a de quoi faire jouer son stock de sécurité.

L'autre produit qui crée du souci permanent aux ménages est indubitablement le chinchard ("akpala") fumé. A la direction des pêches et de l'aquaculture, on admet que les côtes togolaises ne sont pas poissonneuses. Mais au point où on en est, le chinchard fumé donne des coups de chaleur. Son kilogramme était livré en janvier sur les marchés de Lomé à 2148 francs, selon les chiffres officiels. Dépassant du coup son prix en glissement annuel (1955 francs). Il y a quatre mois, en octobre, il traînait autour de 1825 francs le kilogramme. Pour passer, le mois suivant, 1880 francs, puis à 2041.

Une telle constance dans la hausse de son prix. Finalement, lorsque, en janvier, l'on met le congelé à 1334 francs le kilo à côté du fumé à 2148 francs, on se demande tout bêtement si c'est "fumer" qui crée le problème.

Là où le cœur ne tient plus, il y a tout de même la viande de bœuf fraîche avec os qui tente de rassurer. Bien que, à 2000 francs le kilogramme actuellement, il soit plus cher qu'à la même époque en 2011 (1892 francs), ce produit semble observer une pause depuis trois mois. Sa pesée est bloquée à 2000 francs depuis novembre. En octobre, elle était à 2006 francs. On prie. Même s'il faut des dents solides pour vider son plat.

La crise alimentaire au menu d'une réunion d'urgence de l'Uemoa

Une aide directe de 10 milliards Cfa attend le Togo et les siens

En réunion extraordinaire, lundi 29 février 2012, à Ouagadougou, au Burkina Faso, le Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) s'est vivement préoccupé de la situation de la sécurité alimentaire dans l'espace de l'Union. Un comité de haut niveau mis en place à ce sujet par la Conférences des chefs d'Etat et de gouvernement a noté "les répercussions négatives des déficits pluviométriques sur la production agricole dans l'Union" et "des résultats peu satisfaisants de la campagne agricole 2011/2012 dans les pays de l'Union", particulièrement dans six des huit

pays. Les ministres ont pris connaissance des mesures proposées par ce comité visant à assurer un meilleur approvisionnement des marchés en produits vivriers, l'accroissement des échanges intra-régionaux, la lutte contre les comportements spéculatifs et le recours aux stocks nationaux de sécurité alimentaire, indique un communiqué officiel.

A cet égard, poursuit le texte, il est arrêté les modalités de mise en œuvre de l'assistance d'urgence des organes et institutions communautaires en faveur des Etats membres affectés par l'insécurité alimentaire. Dans ce cadre, la

Commission de l'Uemoa octroiera aux Etats une aide directe de 10 milliards de francs Cfa. La Banque ouest africaine de développement (Boad) financera, sous forme de prêts concessionnels, des projets à court terme à hauteur de 12 milliards de francs. La mise en œuvre de ces mesures est prévue dans un mois, au plus tard le 31 mars 2012. Par ailleurs, la Boad mobilisera 18 milliards de francs de ressources additionnelles sur le marché financier régional pour le financement à long terme de projets de renforcement de l'offre agricole. Les actions identifiées seront coordonnées et suivies.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

5,5 milliards Cfa prêtés par les banques togolaises au 14 février

Un montant total de 5,500 milliards de francs ont été prêtés, au cours de la période du 8 au 14 février 2012, par les banques et établissements de crédit du Togo. L'opération se situe dans le cadre des 40,450 milliards de francs de prêts et autant pour les emprunts échangés au cours de cette période sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Les emprunts enregistrés par le Togo se montent seulement à 1,000 milliard de francs, d'après la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Pour

l'ensemble, les prêts et emprunts ont été assortis d'un taux moyen pondéré de 4,20% et d'un taux minimum de 3,50%. Le taux maximum s'est situé à 6,75%. Les prêts et les emprunts enregistrés au Togo étaient uniquement à une semaine. Flanqués des mêmes taux respectivement à 4,01%, 3,50% et 5,70%.

Les banques béninoises ont enregistré le plus de prêts, à 17,500 milliards de francs, contre seulement 1,000 milliard pour les emprunts. Les premiers étaient à une semaine, pour 12,500 milliards, à deux

semaines pour 2,000 milliards et à un mois pour 3,000 milliards de francs. A deux semaines, les prêts étaient assortis sur le marché d'un taux moyen pondéré de 4,73%, d'un taux minimum de 3,60% et d'un taux maximum de 6,75%. A un mois, ces mêmes taux étaient respectivement à 4,56%, à 4,25% et à 5,25%. En termes d'emprunts, les banques et établissements de crédit du Sénégal ont enregistré 25,800 milliards sur le total de 40,450 milliards de francs, contre des prêts de 4,500 milliards. Un milliard de francs des emprunts étaient à un jour. Pour des taux

Après le premier coup de pioche manqué de l'Autorité

L'axe Dapaong-Mandouri attend toujours de démarrer ses travaux

*** Sur un financement de près de 40 milliards Cfa, 12 milliards déjà approuvés par la Boad.**

Le démarrage des travaux d'aménagement d'un axe routier d'une centaine de kilomètres vaut le coup d'un déplacement de l'autorité, admet-on. Aussi Faure Gnassingbé a-t-il décidé de faire personnellement le déplacement de Dapaong, lundi 31 octobre 2011, pour donner le même jour le premier coup de pioche des travaux de réhabilitation et de bitumage de la route Dapaong-Naki Est-Borgou-Mandouri, avait appris L'UNION auprès du ministère des Travaux publics. Long de 97 kilomètres, l'axe constitue l'un des chapitres importants du programme d'actions prioritaires du gouvernement en matière d'infrastructures routières. A l'instar de Dapaong-Ponio-Frontière du Burkina Faso (38 km), lancé le 1^{er} septembre 2010 pour 14 mois par le ministre Tchamdja Andjo des Travaux publics, Dapaong-Mandouri devra, à terme, permettre de désenclavement la partie septentrionale du Togo, une zone réputée être l'un des greniers du pays. Plus encore, le trafic des semi-remorques avec les pays du Sahel – Burkina Faso, Mali et Niger – s'en trouverait facilité par un raccourci.

Mais, quatre mois après, les travaux attendent toujours le fameux premier coup de pioche pour effectivement démarrer. On affirme que l'entreprise est prête. Mais qu'il reste au chef de l'Etat de faire le déplacement des lieux, du moment où il a émis le vœu de donner personnellement le coup d'envoi des travaux. On comprend aisément qu'il en soit très fier. Et que son déplacement sur les lieux se justifie.

Mais avouons que quatre mois d'attente pour un marché dûment enlevé n'est pas chose aisée. On attend de voir si le chef de l'Etat s'apprêterait réellement à régler ce problème de son emploi du temps.

Une étude réalisée en 2009 avait évalué le coût des travaux à environ 36 milliards de francs Cfa hors taxes, d'après le ministère des Travaux publics. A l'instar du Projet d'aménagement de la zone lagunaire (Pazol), la Banque ouest africaine de développement (Boad) a donné son accord pour le financement de ce tronçon de route. Ainsi, à sa 81^e réunion ordinaire, le conseil d'administration de la banque avait, sur une proposition du gouvernement togolais, approuvé le 22 juin dernier à Dakar, au Sénégal, une enveloppe de 12 milliards de francs Cfa «pour le financement partiel du projet d'aménagement de la route Borgou-Mandouri». Au ministère des Travaux publics, on estime que «cette première tranche va permettre d'entamer les travaux». La période de démarrage était bien choisie pour tirer le maximum de profit de la saison sèche. Mais, là...

L'appel d'offres international restreint, du 18 octobre 2010, avait permis de retenir le burkinabé EBOMAF S.A. Sauf que le devis quantitatif et estimatif de son offre financière était largement supérieur aux estimations et tournait autour de 50 milliards de francs. Il a fallu négocier serré avec l'entreprise, fin 2010, pour revoir les estimations à la baisse. Au risque de se lancer à nouveau dans un processus d'appel d'offres parfois trop long, avait-on

admis. On retient à présent que EBOMAF S.A. a convenu avec les autorités togolaises de réaliser des travaux d'aménagements et de bitumage de la route Dapaong-Borgou-Mandouri pour un montant hors taxes de 40 milliards de francs, sur la base du devis quantitatif et estimatif présenté dans l'offre financière de l'appel d'offre international restreint. Les travaux seront sous le contrôle de deux groupements de bureaux : DECO/CAEM et AGEIM/BF. Le premier pour un montant hors taxes de 373,75 millions de francs pour une durée de 16 mois, et le second pour un montant hors taxes de 273,278 millions de francs pour une durée de 14 mois, d'après l'avis de non objection de la Boad.

Outre ces travaux, EBOMAF S.A. s'engage à effectuer des travaux d'entretien périodique par le renforcement de 50 km de route sur les tronçons de la route nationale N°1 (RN1), Atakpamé – Blitta – Sokodé – Kara actuellement dans un état de dégradation très avancée pour un montant de 10 milliards de francs environ. Ils se feront avec une couche de base en lito-stabilisation de latérite et grave concassé 0/31,5 sur 20 cm et un revêtement en béton bitumineux de 5 cm. A voir de près, le Burkinabé EBOMAF s'installe à long terme au Togo, afin de profiter au maximum de la reconstruction du pays. Il y est à son quatrième grand chantier après Dapaong-Ponio depuis septembre 2010, le Boulevard du 13 Janvier et la bretelle Agoè BKS-Adidogomé depuis janvier 2011.

A peine effective officiellement

Une 1^{ère} anomalie après l'institutionnalisation de l'agrément dans les B&TP

Pour mettre de l'ordre dans la construction des infrastructures et éviter les cas qui fâchent, avec ces entreprises qui prennent des marchés sans remplir les conditions, l'Exécutif togolais a institué l'agrément pour les entreprises et les bureaux

d'études. Le 14 janvier 2009, un décret de Faure Gnassingbé a fixé les critères et modalités d'octroi et de retrait de l'agrément. Il s'agit des entreprises habilitées à postuler à un marché public ou à une délégation de service public. Lorsqu'il va s'avérer qu'une entreprise est défaillante dans l'exécution d'un contrat, faute de matériels par exemple, elle est simplement retirée du tableau des agréments. Depuis début février 2012, avec plus d'un an de retard sur le premier calendrier fixé au 1^{er} janvier 2011, 88 agréments sont officialisés par communiqué conjoint du ministre de l'Economie et des finances et celui des Travaux publics, dans les secteurs du bâtiment, des travaux d'infrastructures routières, de l'hydraulique et de l'assainissement. Avec la précision que la liste n'est pas fermée ; les retardataires peuvent encore se faire inscrire en déposant leurs dossiers de demande d'agrément. Seulement, et c'est la première fausse note enregistrée, quelqu'un exige déjà

le paiement par les entreprises d'un pourcentage de leurs chiffres d'affaires pour commencer. Sans se fonder sur un texte. Ce que ne comprend pas un cadre du ministère de l'Economie, tout étonné. La réforme dans les bâtiments et travaux publics (B&TP) prend son coup de départ. Que l'Autorité veille sur les brebis galeuses qui peinent à se départir des vieux réflexes.

Pour le reste, la politique d'agrément vise à discipliner les différents corps professionnels du pays. Elle a commencé en 2008 avec le renouvellement des commissaires aux comptes et la nomination de commissaires aux comptes suppléants dans les entreprises publiques. Son extension aux géomètres est en cours. Dans les B&TP, il était dit qu'il y a une « profusion d'entreprises de bâtiments et de travaux publics qui n'ont aucune capacité, tant en ressources humaines que financières, comme cela est exigé par la profession sur le plan international ».

FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1

Des derbys mais aussi des duels à distance

La 12e journée du Championnat national de football sera marquée par trois gros derbys. Si Lomé devrait offrir l'embarras de choix aux supporters à l'occasion des confrontations AS Togo Port - Agaza et AS Douanes -Dyto, Sokodé connaîtra, lui, une chaude explication entre Tchaoudjo A. C. et Semassi.

Dyto avec ses 22 points est tout de même sûr de conserver la tête du classement à l'issue de cette 12e journée. La deuxième place se joue entre Agaza(17 pts+8) et l'AS Douanes(17pts+7).

L'AS Douanes, mise au repos lors de la 11e journée dispose des arguments nécessaires pour affronter les Militaires du Dyto qui sont décidé-

ment sur une pente ascendante après avoir étrillé les Ours de Badou 4-0 lors de la précédente journée.

Mais sans doute, c'est l'opposition entre AS Togo Port et Agaza à Agoè qui va plus faire foule. Les Scorpions de Tokoin qui enchaînent les victoires à domicile (16 pts sur 17) vont devoir sortir leurs dards pour renouer avec la victoire à l'extérieur

depuis leur seule et unique victoire enregistrée devant l'Etoile Filante lors de la 2e journée. Une victoire qui leur a été d'ailleurs retirée à la suite du forfait général des Shooting Stars.

Enfin, à Sokodé outre la chaude explication entre Tchaoudjo A.C. et Semassi, l'on assistera également à la rencontre Unisport - Kotoko. Le club de Lavié qui n'a enregistré la

moindre victoire depuis le début du championnat fait, là, un déplacement à l'issue incertaine.

Calendrier ; TAC # Semassi ; AS Togo Port # Agaza ; Sara Sport # Foadan ; AS Douanes # Dyto ; Gomido # Koroki ; Unisport # Kotoko ; Asko # Maranatha (reporté à une date ultérieure).

▼ EQUIPE	Pts	Vict	Nul	Def	B.P	B.C	Diff.	Jour.	A domicile					A l'extérieur				
									Vict	Nul	Def	B.P	B.C	Vict	Nul	Def	B.P	B.C
1 Dyto	22	6	4	1	15	5	10	11	4	3	1	10	3	2	1	0	5	2
2 Agaza	17	5	2	3	16	8	8	10	5	1	0	14	1	0	1	3	2	7
3 Douanes	17	5	2	1	10	3	7	8	1	1	1	4	2	4	1	0	6	1
4 Maranatha	13	3	4	2	9	8	1	9	3	0	1	7	3	0	4	1	2	5
5 Tchaoudjo AC	13	3	4	2	7	7	0	9	3	2	0	7	3	0	2	2	0	4
6 Okiti	12	3	3	4	12	11	1	10	3	1	0	10	2	0	2	4	2	9
7 Unisport	12	3	3	4	12	14	-2	10	2	1	0	4	1	1	2	4	8	13
8 Sara Sport	12	3	3	4	7	11	-4	10	3	2	0	6	2	0	1	4	1	9
9 Asko	11	1	8	1	5	4	1	10	1	3	1	4	3	0	5	0	1	1
10 Togo Port	11	2	5	3	8	8	0	10	2	2	1	7	3	0	3	2	1	5
11 Semassi	11	2	5	1	6	6	0	8	1	3	0	4	3	1	2	1	2	3
12 Abou Ossé	11	3	2	5	9	12	-3	10	3	0	1	6	2	0	2	4	3	10
13 Foadan	11	3	2	5	6	11	-5	10	3	1	2	6	5	0	1	3	0	6
14 Koroki	10	2	4	3	10	13	-3	9	1	3	0	6	4	1	1	3	4	9
15 Gomido	10	2	4	3	8	11	-3	9	1	3	0	3	2	1	1	3	5	9
16 Kotoko	5	0	5	4	2	10	-8	9	0	4	2	1	4	0	1	2	1	6
17 Etoile Filante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
18 USMasséda	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Angleterre/Didier Drogba ne pense qu'à Chelsea

La page de la CAN est tournée pour Didier Drogba. L'international ivoirien, finaliste malheureux de la Coupe d'Afrique 2012, veut désormais se concentrer sur son club, Chelsea, où il se voit finir sa carrière... avant d'en devenir entraîneur ?

"Je suis vraiment heureux ici. J'appartiens à Chelsea. Pour moi, c'est tout ce qui importe. Que je joue ou pas, c'est le manager qui décide, et je dois respecter ses choix. Tout le monde sait que je veux rester chez les Blues et tout le monde sait que j'aime le club et les supporters." La déclaration, signée Didier Drogba, a le mérite d'être claire.

Si les rumeurs l'ont envoyé autant en Chine, où Nicolas Anelka le réclame à corps et à cri, qu'à Marseille ou à Milan, l'attaquant ivoirien n'a de cesse de clamer son amour pour Chelsea. A 34 ans, l'ancien Marseillais, dont le contrat se termine en juin, n'a qu'une idée en tête : finir sa carrière sous le maillot bleu. Désormais, la balle est dans le camp de la direction des Blues, puisque rien n'est encore acté. "Je ne sais pas ce qu'il va se passer, je ne suis pas le seul décisionnaire, mais je pense que nous pourrions trouver une solution", commente l'ancien Manceau.

"Mes chances de rester à Chelsea l'année prochaine ? Je ne sais pas. Il y a beaucoup de rumeurs. Tout le monde sait que je veux rester à Chelsea. Tout le monde sait que mon cœur est bleu, a ajouté DD dans un entretien à Sky Sports. Si je signe un contrat à Chelsea, je suis Blue, même si je signe dans un autre club, je resterai toujours Blue."

France/André Ayew donne un précieux avantage à l'OM

C'est un but qui change tout. Face à l'Inter Milan, André Ayew a surgi dans le temps additionnel pour donner un avantage précieux à l'OM (1-0), lors du huitième de finale aller de la Ligue des Champions. Merci qui ?

93e minute. L'OM se dirige vers un nul méritoire face à l'Inter Milan, en huitièmes de finale de la Ligue des Champions. C'est le moment que choisit André Ayew pour surgir, entre Stankovic, Chivu, Lucio et Samuel, pour reprendre un corner Valbuena et offrir la victoire aux Phocéens (1-0).

Une nouvelle fois, c'est l'international Ghanéen qui sauve l'OM. Une revanche pour le jeune attaquant, critiqué après son match face à Valenciennes (1-1) pour son individualisme. Mais le fils d'Abedi Pelé l'a prouvé par le passé : il sait répondre présent quand il le faut. Il l'a une nouvelle fois démontré en jouant simple. Le gamin de 1m76 s'est montré dominateur dans les airs comme sur terre.

"C'est quelque chose d'ancré en lui, cette volonté, cette détermination. Mais c'est aussi très communicatif. En dehors du but, il a eu deux autres coups de tête, mais avec moins de liberté, et des duels avec les adversaires. C'est bien pour lui, et pour l'équipe. Il ne faut pas oublier qu'il a passé 20 jours à 35 degrés, et un taux d'humidité élevé. Il a été bien meilleur que ce qu'il a fait dimanche dernier en championnat, mais ce qui m'intéresse, c'est surtout la performance collective : qu'ils soient tous animés par ce même état d'esprit", soulignait Didier Deschamps, son entraîneur après la rencontre.



COMMUNIQUE DE TOGO CELLULAIRE

TOGO CELLULAIRE INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE DANS LE CADRE DES DIFFERENTES EXTENSIONS EN COURS SUR LE RESEAU TOGOCEL, DES TRAVAUX D'OPTIMISATION ET DE PLANIFICATION DES FREQUENCES ENTRAINENT DES PERTURBATIONS DE LA QUALITE DE SERVICE PAR ENDROIT.

LES DISPOSITIONS SONT PRISES POUR UN RETOUR A LA NORMALE DANS LES MEILLEURS DELAIS.

TOGO CELLULAIRE VOUS PRESENTE SES EXCUSES ET VOUS REMERCIE POUR VOTRE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

Education/Programme Excellence Jeunes

Un bilan satisfaisant et des perspectives innovantes

Etonam Sossou

Le Réseau Excellence a présenté le 21 février 2012 à l'hôtel Sarakawa, le premier rapport d'activités de son Programme Excellence Jeunes (PEJ). Il s'était agi pour les promoteurs du PEJ, de dévoiler un bilan à mi-parcours ainsi que les perspectives du programme lancé en juin 2011. Ce programme a pour ambitions d'identifier et de suivre des jeunes africains aux cursus scolaires

prometteurs, de leur transmettre la culture de l'excellence, afin qu'ils puissent incarner un nouveau modèle d'entrepreneurs africains avec une vision et une éthique commune. Il se veut également un créneau d'accompagnement des jeunes en matière d'éducation dans un programme conçu pour développer leurs sens de l'entrepreneuriat et du leadership, et leur volonté de servir l'Afrique.

Il sélectionne les jeunes en classe de Terminale qui se

préparent pour le BAC2. Et, pour être éligible par le PEJ, tout candidat ayant un bon dossier académique (minimum 12 de moyenne depuis la classe de 3^{ème} sans redoublement) et proposer par écrit un projet de vie ou d'entreprise à caractère innovant.

« Ces jeunes bénéficient d'une bourse d'étude complète d'excellence pendant toute la durée de leur cursus et de l'accompagnement d'un mentor. Les centres d'enseignement

supérieurs participant au programme sont sélectionnés en fonction de leur réputation, leur prestige, la qualité de leur enseignement », a précisé Didier Akouéty, président du PEJ.

Le Togo a été retenu comme pays pilote du projet. Pour la première promotion, 50 meilleurs dossiers ont été retenus au stade de la présélection. Au finish 20 candidats ont été sélectionnés et sont actuellement dans les prestigieuses Universités sur le continent, notamment au CESAG, à l'école de médecine de Thiès au Sénégal, en Afrique du Sud et au Burkina Faso. 17 autres candidats sont inscrits dans les universités locales.

La Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), a signé un accord de financement du programme à hauteur de 50 millions de francs CFA. Michel Abalo Kézié, directeur général de la SNPT a souligné qu'il est important de soutenir l'éducation. « Nous avons décidé de soutenir le programme, afin que les jeunes puissent réussir. Nous voulons donc apporter notre



Michel Abalo Kézié et Didier Acouéty

modeste contribution pour encourager les jeunes au travail et au développement du pays », renchérit-il.

« Nous sommes partis de plusieurs constats : le 1^{er}, c'est que le niveau d'éducation a beaucoup baissé dans notre pays. Le 2^{ème}, c'est que pour relever le défi qu'impose notre développement, il faut des ressources humaines et des talents. Et le 3^{ème} c'est qu'on ne

peut pas avoir autant de jeunes et ne pas miser sur l'émergence des talents à travers les formations de qualité », a déclaré Didier Acouéty.

Le Réseau Excellence est une association qui répond à un profond désir de contribuer au développement du Togo en mobilisant une génération de Togolais autour d'un idéal d'excellence.

Les enfants de la rue

L'école ou un métier contre la rue

Les enfants de la rue sont une vraie préoccupation pour les pays d'Afrique, le Togo y compris. Au grand marché d'Adawlato, la rencontre de Ricardo 11 ans nous a permis de comprendre que beaucoup aimeraient tant aller à l'école, si seulement ils le pouvaient.

L'aperçu du quotidien des enfants de la rue

Ricardo comme il se présente lui-même est un habitant des rues du grand marché d'Adawlato. Comme bon nombre, il est réveillé chaque matin entre 05H00 et 06H00 par les bruits de la circulation des automobiles. A partir de ce moment c'est une nouvelle chance qui s'offre à lui en attendant d'affronter dans la journée la faim, la fatigue ; puis dans la nuit, les possibles agressions physiques et humaines. Il ne fait plus partie de la catégorie de ceux qui de façon journalière ont une activité fixe qui leur permet de gagner un peu de sous. Généralement pour se nourrir ou pour s'acheter une cigarette, une bouteille d'alcool... C'est normal dans le milieu. Ricardo n'a pas depuis quelques temps la chance de porter quelques bagages à l'arrivée ou aux départs des revendeuses. Son corps donne de comprendre le pourquoi : maigre, négligé, il laisse entrevoir un enfant rongé et fragilisé par le poids des souffrances malgré le si jeune âge. Le français bricolé et le semblant de pidgin sont une preuve d'une éducation de base acquise loin des bancs, mais sur les cartons qui lui servent de lit.

En vue d'affronter les difficultés du quotidien, plusieurs enfants et adolescents, âgés de 9 à 20 ans, errent dans les rues de la capitale togolaise et se sont organisés en réseau de solidarité, par quartiers ou par activités de gestionnaires de parkings publics ou nettoyeurs de véhicules, les alternatives sont peu nombreuses et peu reluisantes pour ces enfants qui sont pour la plupart orphelins quand ils n'ont pas fuit les maltraitances familiales. « Chacun cherche ce qui peut lui permettre de manger, de se vêtir, de se soigner, de subvenir à ses besoins. Les enfants de la rue bravent tous les dangers. (...) Je n'ai jamais souhaité être là où je suis, mais je compte bien m'en sortir en suivant une formation car, nous ne voulons plus que le monde nous regarde comme des délinquants, des ratés, des pestiférés dangereux, mais plutôt qu'il nous vienne en aide en



nous offrant des portes de sortie, car nous avons la volonté de changer » explique Yoann, 16 ans, qui a quitté le domicile familial à l'âge de 11 ans suite à des maltraitances.

« Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas la décision de nous recenser et de créer des centres d'apprentissage des petits métiers pour nous ? (...) Les enfants de la rue ont aussi des ambitions dans la vie comme trouver un travail, fonder une famille et se prendre en charge. Tout cela n'est possible que si une opportunité leur est offerte ! » s'insurge Rony, 18 ans, orphelin livré à lui-même depuis l'âge de 7 ans.

Quel que soit le pays, les problèmes des enfants de la rue restent semblables et d'actualité. Pourquoi des enfants comme Ricardo n'ont-ils pas le privilège d'accéder à l'enseignement ? Relevons qu'il existe plusieurs catégories d'enfant de la rue : celle de ceux qui veulent quitter la rue pour faire quelque chose, celle de ceux qui veulent quitter pour aller

à l'école comme Ricardo, et celle de ceux qui préfèrent ne pas bouger de la rue malgré les risques et dangers. Ricardo par exemple est arrivé dans la rue il y a 18 mois en provenance de Dagbati où il ne voulait plus supporter les coups de fouets et nombreuses punitions de sa « nouvelle mère ». Il affirme préférer affronter la vie dans la rue plutôt que d'y retourner. « Ma maison c'est ici, la rue » tranche d'un ton agacé Ricardo.

Plusieurs programmes et initiatives privées sont orientés et viennent appuyer l'action publique vers les enfants de la rue ; mais rare sont ceux qui favorisent l'accès à l'éducation des enfants et mineurs en situations difficiles. Si Ricardo peut profiter d'une assistance pour terminer au moins le cycle primaire qu'il a laissé il y a deux ans depuis la mort de sa mère, il restera à coup sûr, d'autres comme lui qui, un jour, feront payer à la société le prix pour leur avoir refusé le droit à l'éducation.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1100 DE LOTO BENZ DU 15 FEVRIER 2012

Ce mercredi 22 Février 2012, nous prenons part au tirage N°1101 de Loto Benz

Lors du tirage de mercredi dernier, la LONATO a dénombré de nombreux gros lots à KPALIME, ATAHPAME, BADOU, AMLAME, BLITTA et à LOME, où plusieurs parieurs ont eu le bonheur de remporter d'importantes sommes d'argent.

A KPALIME, nous avons enregistré auprès des opérateurs 4016, 4028, 4051 et 7209 quatre lots de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA.

A ATAHPAME, les points de vente 2033 et 7108 ont recensé respectivement un gros lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA.

A BADOU également des parieurs ont eu le bonheur de remporter des gros lots. Il s'agit d'un lot de 500.000F CFA et d'un gros lot de 2.000.000F CFA gagnés respectivement auprès des opérateurs 7701 et 2138.

Les villes d'AMLAME et de BLITTA quant à elles se sont démarquées par des lots de 500.000F CFA recensé respectivement auprès des opérateurs 2363 et 1416.

A LOME, quatre lots de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA, deux gros lots de 1.250.000F CFA et un super gros lot de 4.000.000F CFA ont été remportés respectivement sur les points de vente 3124, 7023, 7469, 8226, 6722, 3310, 6933 et 6733.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1101 de LOTO BENZ du mercredi 22 Février 2012

Numéro de base

77

50

56

68

35